

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN, TENUE LE MARDI LE 24 NOVEMBRE 2015 À COMPTER DE 8H30, AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents, monsieur le Maire, Yvon Laramée ainsi que madame la conseillère Nathalie Lemaire et messieurs les conseillers, Maurice Séguin, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Philippe-Denis Richard, tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Est également présent, Mme Caroline Rioux, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation :

M. le Maire ouvre la séance à 8h30.

Les membres du conseil ont tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du Code municipal pour traiter des sujets suivants à savoir :

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2015-11-375

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

ET RÉSOLU QUE l’ordre du jour soit et est adopté tel que préparé à savoir:

- 1 Ouverture de la séance;**
 - 1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation**
- 2 Adoption de l’ordre du jour;**
- 3 Embauche d’un journalier au service des travaux publics;**
- 4 Période de questions;**
- 5 Levée de la séance.**

-
- 3 Embauche d’un journalier au service des travaux publics;**

RÉSOLUTION 2015-11-376

ATTENDU la vacance à un poste de journalier au service des travaux publics;

ATTENDU QUE le comité de sélection a procédé aux entrevues;

ATTENDU la recommandation du comité;

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE le conseil autorise l'embauche de M. Martin Bourbonnais à titre de journalier au service des travaux publics à compter du 25 novembre 2015, aux conditions édictées en annexe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 Période de questions;

5 Levée de la séance;

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés,

RÉSOLUTION 2015-11-377

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE la présente séance soit et est levée à 8h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Yvon Laramée
Maire

Caroline Rioux
Directrice générale et secrétaire-trésorière